

[Pour voir cet email, cliquez ici](#)



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 21 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remise du rapport sur les langues régionales

Ce 21 juillet 2021, les députés Christophe Euzet et Yannick Kerlogot ont remis au Premier ministre et au ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports leur rapport sur l'enseignement des langues régionales, conformément à la mission confiée par ces derniers, en vue d'analyser les effets de la décision du Conseil constitutionnel du 21 mai 2021 portant sur la loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion.

Le Premier ministre remercie vivement les deux députés pour la qualité du travail qu'ils ont effectué et pour l'ampleur des concertations conduites avec les acteurs des langues régionales. Le rapport souligne l'importance de la protection et de la promotion du patrimoine immatériel et la diversité culturelle dont les langues régionales constituent l'une des expressions. Il dresse un état des lieux de leur enseignement en France métropolitaine et dans les outre-mer et documente avec précision le sujet de l'enseignement immersif proposé depuis de nombreuses années dans des écoles et établissements scolaires. Il rappelle à ce sujet que l'enseignement immersif constitue une méthode pédagogique d'enseignement des langues régionales parmi d'autres formes d'apprentissage.

Les rapporteurs proposent, après une analyse de la décision du Conseil constitutionnel et de ses conséquences, une approche renouvelée de l'enseignement bilingue immersif, visant à valoriser les pratiques existantes et à consolider la culture partagée de cette pédagogie. Ils suggèrent par ailleurs utilement que soit créée au niveau

national une instance de concertation sur le développement des langues régionales, comme il en existe aujourd'hui au niveau académique.

Le Premier ministre confirme ce qu'il avait déjà indiqué le 25 mai dernier à l'Assemblée nationale, à savoir que la rentrée doit s'opérer dans les conditions habituelles pour les différents réseaux associatifs ainsi que pour l'enseignement public.

Les acteurs des langues régionales seront reçus dans les prochaines semaines de manière à échanger sur la base du rapport remis ce jour et de ses préconisations.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr
Hôtel de Matignon - 57 rue de Varenne, 75007 Paris

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)